

# Manuel du Système amfori BSCI Modèle 8

## Modèle 8 : Suivi du mécanisme de réclamation

Ce modèle du manuel du Système amfori BSCI aide les producteurs à recueillir et à conserver des informations précises sur toute réclamation soumise et son enquête. Les réclamations qui ont été soumises doivent être vérifiées par un auditeur.

Des informations supplémentaires sont disponibles dans la [Partie IV Lignes directrices amfori BSCI à l'intention des producteurs](#), Chapitre 1 : Recueil et gestion des données et dans l'[Annexe 4 : Comment établir un mécanisme de réclamation](#).

Les producteurs doivent remplir une feuille distincte pour chaque réclamation soumise.

Numéro d'identification de la réclamation :

Date de soumission :

### ÉTAPES DE LA RÉCLAMATION

#### Audition des parties

Oui  Non

Commentaires :

#### Enquête approfondie nécessaire

Oui  Non

Commentaires :

#### Conclusion atteinte et acceptée

Oui  Non

Commentaires :

#### Un représentant des travailleurs a-t-il été impliqué ?

Oui  Non

Commentaires :

La réclamation est-elle montée à un niveau supérieur ?

Oui  Non  Commentaires :

La réclamation a-t-elle conduit à un litige devant les tribunaux ?

Oui  Non  Commentaires :

